

Article 43 du Règlement

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

L'IMMIGRATION

L'ACCEPTATION DE RÉFUGIÉS POLONAIS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Étant donné les inquiétudes croissantes que soulèvent les troubles politiques en Pologne et comme des citoyens de ce pays sont aux prises avec des difficultés évidentes, je propose, appuyé par le député de St. Catharines (M. Reid):

Que le gouvernement canadien agisse rapidement et veille à ce que les Polonais qui demandent asile au Canada soient acceptés à titre de réfugiés réguliers; que des mesures soient prises en vue de modifier le contingentement des réfugiés et de permettre au Canada d'accueillir plus de réfugiés polonais que ne l'a annoncé le ministre en raison du nombre accru de réfugiés polonais dans les camps en Autriche; enfin, que le gouvernement félicite et seconde le Congrès polonais du Canada qui vient aider les immigrants polonais nécessiteux à leur arrivée au Canada.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉCONOMIE

ON DEMANDE DE RÉDUIRE LES TAUX D'INTÉRÊT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une situation qui a pris les proportions d'une crise dans les secteurs canadiens de l'agriculture, des pêches et de la petite entreprise.

Les taux d'intérêt élevés ont un effet dévastateur sur ces secteurs vitaux de notre économie, comme en fait foi la hausse de 26 p. 100 du nombre des faillites survenues en août et en septembre. En raison de cette situation catastrophique, je propose, avec l'appui du député de Saskatoon-Est (M. Ogle):

Que le gouvernement libéral admette que sa politique, qui a toujours consisté à maintenir les taux d'intérêt à un niveau élevé, a abouti à un échec et que la Chambre lui enjoigne de prendre immédiatement des mesures pour réduire les taux d'intérêt et pour ne pas envoyer les entreprises de ces secteurs importants à leur ruine.

Mme le Président: La Chambre consent-elle unanimement à débattre cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'AGRICULTURE

ON PROPOSE DES MESURES POUR AIDER L'INDUSTRIE AGRICOLE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, à une rencontre avec le ministre de l'Agriculture (M. Whelan), le 8 octobre dernier, les femmes de quelque 300 agriculteurs de la circonscription de Bruce-Grey et, par la suite, les 275 participants à une réunion de la Chambre de Commerce de Port Elgin ont confirmé les répercussions désastreuses des taux d'intérêt élevés sur le secteur agricole canadien. C'est pourquoi je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement à propos de cette affaire urgente et importante.

Étant donné le nombre des faillites d'entreprises agricoles qui est de 147 p. 100 supérieur à ce qu'il était en 1979, étant donné le nombre sans précédent de ventes forcées et de saisies, étant donné le niveau sans précédent des taux d'intérêt de la Société du crédit agricole dont le budget des prêts arrive à épuisement, et étant donné la menace que fait peser sur la sécurité des approvisionnements alimentaires du Canada l'absence totale d'initiative et d'engagement de la part du gouvernement à résoudre ou à atténuer l'un ou l'autre de ces problèmes, je propose, appuyé par le député d'Elgin (M. Wise):

● (1415)

Que le gouvernement prenne immédiatement les mesures voulues pour résoudre cette crise nationale de l'agriculture, notamment en injectant immédiatement des fonds dans le budget de prêts de la Société du crédit agricole, en permettant aux agriculteurs non constitués en sociétés de bénéficier des obligations pour l'expansion des petites entreprises et en imposant un moratoire national sur les faillites, les saisies et les ventes forcées d'exploitations agricoles jusqu'à ce que soit examiné chaque cas de façon objective et que soient prises de nouvelles mesures.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉCONOMIE

DEMANDE DE MESURES POUR ALLÉGER LE FARDEAU DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Peter Elzinga (Pembina): Madame le Président, après avoir rendu visite à de nombreux Canadiens et constaté par moi-même les résultats navrants de la politique du gouvernement libéral en ce qui concerne les taux d'intérêt élevés et le taux de chômage élevé lequel, soit dit en passant, a grimpé de 8,2 p. 100 en septembre—ce qui représente la plus importante hausse de chômage enregistrée en un mois depuis 1945—et touche dans une proportion de 45 p. 100 des jeunes de 15 à 24 ans, et après avoir constaté les effets démoralisants de cette politique sur les petits commerçants et les agriculteurs ainsi que les souffrances et l'amertume des familles canadiennes forcées de se départir de leur maison, je propose, appuyé par le représentant de Rosedale (M. Crombie):

Que la Chambre ordonne au ministre des Finances de présenter immédiatement des mesures afin d'atténuer les effets néfastes des taux d'intérêt record et du taux de chômage record sur les jeunes, les familles monoparentales, les propriétaires, les agriculteurs et les petits commerçants.